

Au cours de l'année 1961, les immobilisations brutes de la Commission ont augmenté de \$100,758,461 et, à la fin de l'année, elles s'élevaient à \$2,461,609,257. L'actif total, déduction faite de la dépréciation accumulée, se chiffrait par \$2,779,738,127.

En 1961, 354 services municipaux d'utilité publique ont acheté de l'électricité de la Commission, en vertu de contrats au prix coûtant ou à tarif fixe, pour la distribuer à leurs abonnés. L'actif de ces services, déduction faite de la réserve pour dépréciation, atteignait \$698,947,256, dont \$282,255,861 représentaient la part dans les réseaux de la Commission des services d'utilité publique fonctionnant en vertu de contrats au prix de revient.

Manitoba.—L'Hydro-Manitoba a été constituée le 1^{er} avril 1961, à la suite de la fusion des services antérieurement distincts qui s'occupaient de produire et de distribuer l'énergie électrique. L'Hydro-Manitoba répond aux besoins d'électricité de presque toute la province sauf ceux de la ville même de Winnipeg, bien qu'elle fournisse aussi une partie de l'énergie distribuée dans cette région. Elle distribue l'électricité directement à la plupart des consommateurs de la province hors de Winnipeg, desservant 532 cités, villes, villages et hameaux, ainsi que 42,000 fermes.

On trouvera des renseignements concernant les nouvelles installations parachevées ou en voie de réalisation au Manitoba en 1961, à la page 605.

Saskatchewan.—La *Saskatchewan Power Corporation* a été constituée le 1^{er} février 1949, et fonctionne conformément à une loi modifiée intitulée *Power Corporation Act* (S.S. 1950, chap. 10). Elle remplace la Commission d'énergie de la Saskatchewan qui était en fonction depuis le 11 février 1929. Au début, la société avait pour fonctions de produire, transporter, distribuer, vendre et fournir de l'énergie hydro-électrique et thermo-électrique. Depuis 1952, elle est autorisée à produire ou acheter, à transporter, à distribuer, à vendre et à fournir du gaz naturel et manufacturé.

En 1960, la société vendait de l'énergie électrique au détail à 984 municipalités urbaines (comptant six usagers ou plus) et en gros aux cités de Saskatoon et Swift Current, aux villes de Weyburn et Battleford et au village de Waskesiu. Elle a aussi vendu en gros une certaine quantité d'énergie à la ville de Regina, moyennant des échanges. Les réseaux de la société sillonnent toute la province, sauf la ville de Regina qui possède et exploite ses propres usines municipales et son réseau de distribution. Vers la fin de 1960, la société a acheté l'usine à vapeur et le réseau de distribution de la municipalité de Moose Jaw, qui, au début, avaient appartenu à une société privée.

À la fin de 1960, la société desservait 221,675 usagers, dont 186,843 au détail et 34,832 demeurant dans des localités auxquelles l'énergie électrique était vendue en gros. Parmi les premiers, 127,751 étaient des usagers urbains, et 59,092 des usagers dits ruraux, composés surtout d'agriculteurs. Pendant l'année, les usagers ont utilisé 1,233,531,753 kWh, dont 1,230,750,759 tirés des usines de la société, et 2,780,994 achetés en gros de Regina. À la fin de l'année, les immobilisations de la société en fait d'installations d'électricité et de gaz naturel s'établissaient à \$329,184,514 (prix coûtant).

Durant l'année, la société possédait et exploitait cinq usines thermiques: une à Prince-Albert, deux à Saskatoon et deux à Estevan; elle en a acheté une sixième vers la fin de l'année, lorsqu'elle a fait l'acquisition du réseau de distribution de Moose Jaw. Ces usines ont satisfait à 87.2 p. 100 de tous les besoins du réseau, tandis que trois centrales consommant du gaz ou deux genres de combustibles, à Kindersley, Swift Current et Unity, ont fourni presque tout le reste. Cinq petites centrales